Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20261007-BC2026_10_05-DE

BUREAU COMMUNAUTAIRE du 7 octobre 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de délégués
En exercice : 19
Présents : 13
Votants : 13

L'an deux mille vingt six, le sept octobre à 17 h 00, les membres du Bureau communautaire de Pays d'Iroise Communauté légalement convoqués le 30 septembre 2026, se sont réunis en séance ordinaire au siège de la communauté sous la présidence de Monsieur André TALARMIN.

Étaient présents
BREHIER Tristan, Lampaul-Plouarzel ; APPRIOUAL Anne, Lampaul-Ploudalmézeau ; COLIN Christophe, Landunvez ; RAGUENES Joseph, Lanrivoaré ; GODEBERT Viviane, Locmaria-Plouzané ; LAI Sylviane, Milizac-Guipronvel ; COROLLEUR Bruno, Molène ; TALARMIN André, Plouarzel ; CARREGA David, Ploudalmézeau ; CORRE Stéphane, Plougonvelin ; PAGE Odile, Ploumoguer ; MOUNIER Gilles, Saint Renan ; TREGUER Reun, Tréouergat

Absents excusés
L'HOSTIS Jean-Luc, Brélès ; BRIANT Jean-Noël, Lanildut ; MILIN Jean-Luc, Le Conquet ; PAYEN Henri-Marc, Plourin ; BRIEND Patrick, Porspoder ; BERTHEVAS Jean-Jacques, Trébabu

Secrétaire de séance : Gilles MOUNIER

BC2026_10_05 : Demande de subvention - fonds vert PCAET

EXPOSÉ

L'État a reconduit en 2026 le Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires. Le dispositif spécifique « fonds vert PCAET » est un levier de financement pour les actions inscrites dans les Plan Climat Air Energie territoriaux (PCAET).

La Communauté de Communes du Pays d'Iroise souhaite se saisir du dispositif pour financer certaines actions :

- **Réviser le PCAET pour 2027-2033**
  Ce travail nécessitera le recrutement d'un ou plusieurs bureaux d'études pour mettre à jour le diagnostic, la stratégie et le plan d'actions, ainsi que l'évaluation environnementale à effectuer en parallèle
- **Poursuivre la réalisation des bilans carbone dans les exploitations agricoles**
  Grâce au Fonds vert 2025, 8 exploitations ont pu bénéficier de cette aide qui pourra être renouvelée à la même hauteur en 2026

Il est proposé de solliciter les montants suivants :

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20261007-BC2026_10_05-DE

Action	Dépenses prévisionnelles (HT)	Taux de subvention	Montant de la subvention
Accompagnement en ingénierie pour la révision du PCAET	90 000 €	62 %	55 800 €
Bilans carbone pour les exploitations agricoles	12 000 €	62 %	7 440 €
Total subvention fonds vert - PCAET 2026			63 240 €
Autofinancement prévisionnel de la Communauté			38 760 €

DÉLIBÉRATION

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de l'environnement et notamment l'article L. 229-26 qui précise que les PCAET doivent être mis à jour tous les six ans,
Vu la délibération du 7 juillet 2021 approuvant le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Communauté,
Vu la délibération du 25 septembre 2024 approuvant le bilan à mi-parcours du PCAET,
Vu la délibération du conseil communautaire du 8 juillet 2026 par lequel il donne délégation au bureau communautaire pour accomplir certains actes de gestion,

Le bureau communautaire est invité à :

- Approuver le projet présenté au titre du Fonds vert PCAET 2026 pour un montant total de dépenses éligibles de 102 000€ HT,
- Autoriser le président à solliciter les subventions tel que présenté ci-dessus pour un montant de 63 240 € représentant 62 % des dépenses éligibles,
- Autoriser le président ou son représentant à signer tout document et à effectuer toute démarche nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Décision du Bureau communautaire : **adopté à l'unanimité**

Le président,
André TALARMIN

Cette délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours gracieux auprès du président de la Communauté de communes du Pays d'Iroise ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Rennes. Ce dernier peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.